

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

UNOCA/Abdou Abarry: "Mon mandat prévoit d'user des bons offices en vue de prévenir et résoudre les conflits"

IMM

Libreville/Gabon

Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau régional des Nations

unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Abdou Abarry, a animé jeudi dernier, au siège de cette organisation, une conférence de presse.

Une rencontre avec les journalistes d'une importance toute particulière. D'autant que

non seulement c'était la première du genre depuis sa prise de fonctions, le 9 septembre dernier, mais aussi parce qu'elle s'est tenue à quelques semaines de sa présentation, devant le Conseil de sécurité de l'Onu, le 9 décembre prochain, du 23e rapport du secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA.

De fait, le diplomate onusien a fait le point des activités menées par son organisme depuis le 9 septembre dernier, tout en s'appesantissant sur les sujets en rapport avec la mise en œuvre de son mandat. Lequel, a-t-il précisé, "prévoit la possibilité d'user des bons offices du secrétaire général en vue de prévenir et de résoudre les conflits".

En tout état de cause, a-t-il fait valoir, l'UNOCA ne s'est jamais départie de ses missions et priorités. En témoignent les



Photo: IMM

Le chef de l'Unoca, Abdou Abarry, répondant aux questions des journalistes.

différentes rencontres qu'il a eues avec certains acteurs nationaux. Lesquelles ont mis en exergue la nécessité d'accroître des sessions de formation et de sensibilisation contre les discours de haine avant les échéances électorales de 2023. Ce qui, à terme, a-t-il indiqué, devrait se traduire "par l'adoption du projet de stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine".

Abordant les crises et conflits qui secouent un certain nombre d'États de la sous-région, Abdou Abarry, a réaffirmé la détermination de l'UNOCA à privilégier des voies pacifiques, fondées notamment sur le dialogue, afin de parvenir à des solutions de paix durable. Non sans avoir condamné la résurgence des attaques terroristes dans la région du Lac Tchad.

Révision des listes électorales: la PG41 s'indigne



Photo: Jocelyn Abila

Le porte-parole de la PG41 © lisant la déclaration de ce regroupement des partis de l'opposition.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Les récentes correspondances (Ndlr: n° 01106 et n° 01113/MI/SG/MNDB du 18 novembre dernier, adressées respectivement aux gouverneurs de province et à l'édile de la commune de Libreville) signées du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, ne rencontrent pas l'assentiment des responsables de la plateforme des partis et groupement des partis de l'opposition, la PG41, présidée par Me Louis-Gaston Mayila, par ailleurs leader de l'Union pour la nouvelle République (UPNR). En atteste, la session extraordinaire de ce camp, qui s'est déroulée avant-hier dans les locaux du Rassemblement pour le Gabon (RPG). La révision à venir du fichier électoral a constitué l'unique point inscrit à l'ordre du jour. Occasion pour la tête de proue de la PG41 d'exprimer le courroux de son camp. "La PG41 (...) s'étonne de ce qu'une telle opération soit initiée brutalement sans que les termes

de l'audience à elle accordée le 5 septembre 2022 par le ministre d'État ne soient respectés, et que le Mémoire déposé dans ses services ne soit également examiné", a déclaré son porte-parole, le colonel à la retraite Makita Niembo.

Avant de relever: "La PG41 estime qu'en l'état actuel, notre pays est secoué de toute part par des crises multiformes qui entravent le fonctionnement optimal des institutions de la République. Il serait judicieux de changer de paradigmes pour poser autrement le problème". Et de renchérir: "(...) La PG41 exprime son étonnement et son indignation de voir le processus de révision des listes électorales débiter, sans tenir compte des propositions des partis politiques".

Aussi a-t-il ajouté "La PG41 en appelle à la responsabilité du gouvernement, exige des autorités publiques la convocation très prochaine de la classe politique pour qu'ensemble nous examinions sereinement ce dossier (élections) pour le bien de notre pays".

Conseil municipal de Libreville: le budget 2023 arrêté à plus de 26 milliards de F CFA

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LA session ordinaire du conseil municipal de la commune de Libreville s'est tenue, jeudi dernier, à la salle Jean-Félix Lassy de l'Hôtel de ville. En présence, entre autres, de la gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba.

Les travaux, dirigés par le 1er vice-président dudit conseil municipal, Serge-William Akassagha, avaient un seul point inscrit à l'ordre du jour: l'examen et l'adoption du budget primitif de la commune de Libreville, exercice 2023. Un budget arrêté à vingt-six (26) milliards six cent un million vingt-cinq mille sept de nos francs.

Ces travaux, comme l'a rappelé le président de séance,



Photo: AEE

Phase des travaux du Conseil municipal de Libreville tenus, hier, à la salle Jean-Félix Lassy de l'Hôtel de ville.

s'appuient sur les dispositions de l'article 274 de la loi organique 1/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation qui disposent en son 2e alinéa: "Le budget primitif est arrêté délibéré et adopté au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède son exécution". Un budget qui reflète l'ambition et la détermination de l'actuelle équipe municipale à relever

les défis auxquels la ville de Libreville est confrontée, en mettant un accent particulier sur la collecte et le ramassage des ordures ménagères, l'entretien des voiries, etc.

Dans cette optique, le conseil municipal a approuvé l'acquisition d'engins lourds. "Un impératif absolu", aux yeux de l'ensemble des conseillers municipaux.